Commission 2

DECROCHAGE / PARCOURS DE L'ELEVE

Coordonnateurs
Stéphanie DESCAMPS
Hélène PLAIRE
Thierry ROUL

Réunion N° 1 (bis) du 08-01-2014, Lycée Gaston Barré

Présents : S Sarquet-Gallo (clg. la crèche), L Roussat (clg. Pamproux), J-Y. Sanchez-Opériol (Clg Rabelais), H Carof (LP TJ Main), H Plaire (Clg Champdeniers), F. Mousserin (Clg Fontanes), S Descamps (clg G Philippe), M Coquet (Clg Chef-Boutonne), D. Jouneau (CIO Niort), C Weidmann (LP Horticole), D Roussel (Clg PM Curie), J-C Varenne (Lycée J Macé), M Barillot (Clg Melle), P Faugeras & G Grether (Lyc P Guérin), P Delaunay (MLDS), K Lavanche (Clg Lezay), C Gaschard (lycée V Verte), MF Clisson (IEN ASH), T. Roul (LP G Barré)

Excusés : B. Gachinard, M. Proust

NB ➔ La discussion a été ouverte et assez désordonnée, le CR tente donc de reprendre les points principaux.

- Information : Un séminaire académique sur le thème de la lutte contre le décrochage aurait lieu (conditionnel) avec le préfet de région et le recteur le 19 février 2014, lieu et date à confirmer mais sans doute PG.

- Incertitudes et confusions sur les réseaux (ECLORE, FOQUALE,...).
  Nécessité de centrer la démarche de la commission sur le « parcours de l'élève depuis l'école jusqu'au lycée ».
  Le parcours de l'élève doit s'inscrire et tirer profit des réseaux ECLORE (organisation verticale) mais le fonctionnement concret de ces réseaux n'est pas encore arrêté. Il faut par contre éviter toute confusion avec le réseau FOQUALE (organisation horizontale) qui ne relève pas de la même organisation ni des mêmes objectifs.

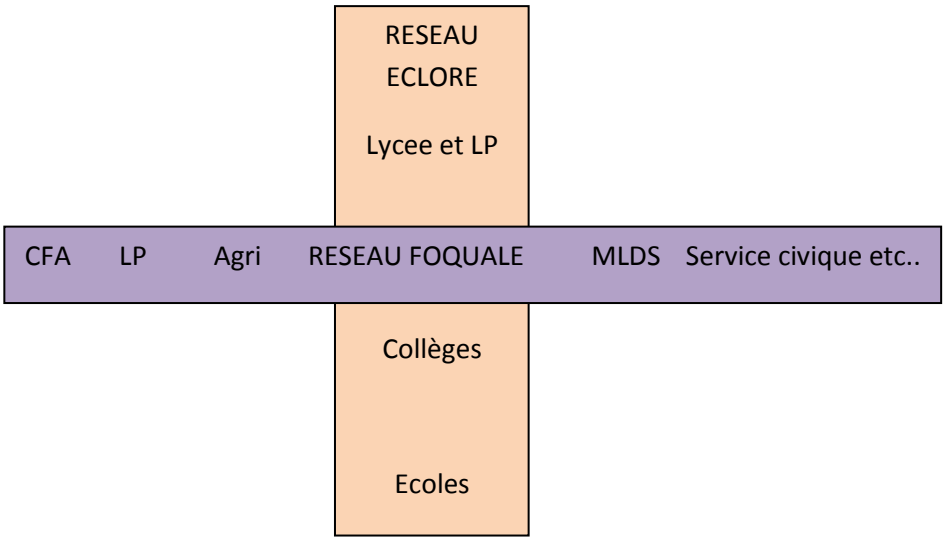

- Il faut nécessairement faire la différence en matière de décrochage entre les moins de 16 ans (obligation scolaire et donc responsabilité du chef d'établissement d'affectation) et plus de 16 ans qui relèvent d'autres obligations.

- On constate dans toutes les structures une augmentation très nette et assez brutale du % des garçons par rapport aux filles. Alors que les proportions étaient stables depuis longtemps et de l'ordre de 55 % de garçons pour 45 % de filles, on passe cette année à 75 % de garçons qui décrochent.

- La dernière remontée SIEI fait état de 466 décrocheurs sur le SUD 79 (soit 136 de moins que l'an passé). Sur ces 466, seuls 353 sont réellement décrocheurs dont 64 % de 16-18 ans. On note une forte augmentation des départs de LP sur les classes de terminale CAP, de 1ère et de Term bac pro. 20 % sont des décrocheurs de LGT mais les problématiques sont très différentes avec une forte augmentation des problèmes médicaux psy)

Commission 2

DECROCHAGE / PARCOURS DE L'ELEVE

Coordonnateurs
Stéphanie DESCAMPS
Hélène PLAIRE
Thierry ROUL

- La situation aujourd'hui : pas de moyens, pas de possibilités d'agir par les structures. La réponse doit être pédagogique.

- Les membres de la commission s'accordent à dire qu'il faut faire passer le message aux équipes que la lutte contre le décrochage commence dès le primaire et doit se poursuivre tout au long de la scolarité par la bienveillance, l'individualisation. Il faut se centrer sur les besoins des élèves et ne pas se laisser enfermer par les contraintes de programmes. Les CDE doivent soutenir cette position vis-à-vis des corps d'inspection et favoriser la réflexion des équipes sur ce qui est indispensable et ce qui est accessoire.

- Il faut communiquer, faciliter les échanges afin que les équipes prennent conscience du positif que peut amener l'expérimentation.
  Ex : la suppression des notes diminue le stress des élèves, facilite le travail collaboratif, change positivement l'ambiance de la classe.
  Ex : peu ou pas de devoir en dehors de la classe afin de ne pas alourdir les journées et de ne pas creuser davantage les inégalités.

- Souligner sans relâche l'importance et la valeur de l'évaluation formative, s'appuyer sur le socle.

- Il ya une réelle nécessité à connaître ce qui se fait en amont (écoles) et en aval (lycée) pour savoir ce qui est indispensable dans la formation des élèves afin de pouvoir ajuster les exigences aux besoins réels. Les échanges dans le cadre d'ECLORE doivent faciliter cette connaissance mutuelle.

- Il faut aussi renforcer la formation des professeurs dans ce sens pour faire évoluer l'école et éviter la reproduction des méthodes archaïques qui ne font que creuser les inégalités.

- Motiver et accompagner les équipes dans le changement par des formations adaptées, du temps de concertation concédés, des aménagements d'emplois du temps classe.

- Il faut redonner réellement la parole aux élèves pour les remotiver : c'est un impératif en cours car les élèves participent peu oralement, surtout dans les classes à fort effectif, mais aussi dans les conseils de classe par exemple.

- Le modèle scolaire s'est éloigné du réel de l'élève. Le professeur n'a plus le monopole de la connaissance et il doit donc changer de posture pour se poser en modérateur entre l'élève et les contenus ce qui pose bien entendu le problème des moyens matériels (achat et entretien des matériels TICE)

- Il semble vain d'attendre que les choses changent d'en haut. Il n'y aura pas d'électrochoc national comme cela s'est passé dans d'autres pays car les politiques ne peuvent ou ne veulent s'affronter aux différents corporatismes qui sont à l'œuvre dans l'EN.

- De plus, les politiques sont déconnectés de certaines réalités concrètes. Ex : la loi qui empêche les stages en entreprises. Cette loi vise à protéger les jeunes mais elle ne fait que compliquer le travail d'orientation et de découverte de ceux qui justement en ont besoin car ils sont en difficulté.

- Réfléchir à un système permettant de dégager des moyens (mutualisation entre les établissements sur le modèle des IDD Alternance) afin de proposer des modules de raccrochages pour les élèves qui commencent à décrocher ?
  Dispositif interne ou dispositif inter-établissements ?
  Possibilité de stages plus longue durée (une semaine) en LP sous réserve des places disponibles.

- Utiliser les ressources des branches professionnelles les partenariats avec les fédérations des métiers pour organiser au sein des établissements des activités avec les élèves, leur faire découvrir la face concrète des métiers.

Commission 2

DECROCHAGE / PARCOURS DE L'ELEVE

Coordonnateurs
Stéphanie DESCAMPS
Hélène PLAIRE
Thierry ROUL

- Proposition de travail en commun des LP pour la mise en place d'un sas en LP pour les élèves post-affectés sur places vacantes : consolidation, ajustement du projet suivant les places disponibles etc…

- Problématique de la différence entre l'affichage politique d'une priorité nationale et les moyens à mettre en face qui se réduisent. Inquiétude sur les DGH à venir et qui sont annoncées bien maigres. Risque de démotivation des équipes si les projets ne peuvent être menés à bien faute de moyen…

Prochaine réunion de la commission
(après la mise en place des réseaux éclore)
le 02-04-2014, lycée gaston Barré de 10h à 12h.

Les animateurs

S Descamps *H. Plaire* *T. Roul*